



2021
2030

Décennie des Nations Unies
pour les sciences océaniques
au service du développement durable

ALLIANCE POUR LA DÉCENNIE DE L'OcéAN

APPEL À L'ACTION

à l'occasion de la

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LES OcéANS 2022

Nous, membres de l'Alliance pour la Décennie de l'Océan, attirons l'attention sur les menaces importantes auxquelles l'océan est confronté. Les changements climatiques, l'exploitation non durable des ressources marines, la pollution et le développement non coordonné de l'océan et des zones côtières ont des conséquences multiples et cumulatives qui menacent l'état de l'océan et mettent en péril sa capacité à garantir la sécurité, la santé et le bien-être des personnes.

Nous sommes conscients de l'importance d'investir dans une science pertinente et orientée vers les solutions comme base d'action pour restaurer la santé de l'océan et parvenir à un développement durable. Nous affirmons que les ambitions collectives en matière d'action climatique, de biodiversité et de sécurité alimentaire et énergétique ne peuvent être satisfaites sans une amélioration de la production, de l'accessibilité et de l'utilisation des données, des informations et des connaissances océaniques.

Nous saluons les nombreuses décennies de progrès accomplis par les acteurs des sciences océaniques à travers le monde, qui constituent une base solide pour les actions futures. Nous reconnaissons toutefois que des investissements supplémentaires sont nécessaires de la part des gouvernements, de l'industrie, du monde universitaire et des milieux philanthropiques pour atteindre l'Objectif de développement durable (ODD) 14 sur la vie aquatique. Nous sommes conscients que les solutions aux défis liés au développement durable dans l'océan mondial nécessitent un investissement massif dans des observations océaniques systématiques et continues afin de générer des connaissances pour la planification et la gestion durables de l'océan.

Nous considérons que la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable est une occasion unique de réunir différents acteurs pour concevoir et mettre en œuvre conjointement des activités transformatrices dans le domaine des sciences océaniques, dans le but de combler les déficits de connaissances prioritaires aux niveaux mondial, régional, national et local. Nous soulignons en outre le rôle de la Décennie de l'Océan pour tirer parti de la valeur ajoutée de tout un éventail de systèmes de connaissances, notamment de savoirs locaux et autochtones.

Nous affirmons que pour concrétiser la vision de la Décennie de l'Océan, il est nécessaire d'opérer un changement radical dans le type, le volume et la coordination des investissements accordés aux sciences océaniques. Nous insistons sur la nécessité d'accroître considérablement ces investissements sur le long terme, en veillant à ce qu'ils soient répartis équitablement entre les zones géographiques et les genres. Ces investissements doivent contribuer à promouvoir le rôle unique des professionnels de l'océan en début de carrière et de la jeunesse pour perpétuer l'héritage de la Décennie de l'Océan. Une augmentation significative des investissements doit s'accompagner d'un renforcement global des capacités ainsi que d'une meilleure connaissance de l'océan pour et avec toutes les parties prenantes, afin que personne ne soit laissé de côté.

Nous nous engageons à :

- Utiliser nos réseaux et notre influence individuels et collectifs pour sensibiliser à la nécessité d'accroître les investissements dans le domaine des sciences océaniques au service du développement durable dans le cadre de la Décennie de l'Océan.
- Tirer parti des partenariats nouveaux et existants dans tous les secteurs de la société, notamment avec les gouvernements, les organisations intergouvernementales, l'industrie, les milieux philanthropiques, le monde universitaire et les entités des Nations Unies, afin de mobiliser les fonds nécessaires.
- Promouvoir les partenariats avec et entre les acteurs des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement, en vue d'atteindre les objectifs de la Décennie de l'Océan.
- Collaborer avec la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO dans son rôle de coordinatrice de la Décennie de l'Océan afin d'identifier les besoins d'investissement prioritaires et d'y répondre.

À l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur les océans 2022, nous lançons un Appel à l'action aux partenaires de divers secteurs, notamment les gouvernements ; les institutions financières nationales, régionales, internationales et privées ; les milieux philanthropiques ; les entités des Nations Unies ; et l'industrie, afin qu'ils nous rejoignent dans l'Alliance pour la Décennie de l'Océan. Nous invitons ces partenaires à créer ensemble des approches innovantes, adaptées et adaptatives pour assurer des investissements durables et inclusifs autour de priorités océanographiques communes, notamment en concentrant leurs investissements dans les domaines des sciences océaniques qui contribuent directement à l'obtention de résultats concrets à l'appui du développement durable.

ALLIANCE POUR LA DÉCENNIE DE L'OCÉAN

APPEL À L'ACTION à l'occasion de la CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LES OCÉANS 2022

SIGNATAIRES :

MÉCÈNES DE L'ALLIANCE POUR LA DÉCENNIE DE L'OCÉAN :

- S. E. M. Uhuru Kenyatta, Président de la République du Kenya
- Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II, Prince souverain de Monaco
- S. E. M. Jonas Gahr Støre, Premier Ministre du Royaume de Norvège
- S. E. M. Marcelo Rebelo de Sousa, Président de la République du Portugal
- S. E. M. Wavel Ramkalawan, Président de la République des Seychelles
- Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa, Présidente de la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement
- Dr. Martin Parkinson, Officier de l'ordre de l'Australie, co-Président, Great Barrier Reef Foundation
- M. Kjell Inge Rokke, propriétaire, REV Ocean
- Mme Wendy Schmidt, fondatrice, Schmidt Ocean Institute

MEMBRES INSTITUTIONNELS DE L'ALLIANCE POUR LA DÉCENNIE DE L'OCÉAN :

- Pêches et Océans Canada
- République du Kenya
- République de Corée
- Royaume de Norvège
- République du Portugal
- République des Seychelles
- Royaume de Suède
- Autorité internationale des fonds marins
- Fugro
- Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement
- Fondation Prince Albert II de Monaco
- Great Barrier Reef Foundation
- Schmidt Ocean Institute

